



Communiqué de presse du 19/05/21

Retours sur l'Assemblée générale de SOS Loire vivante

1 débat public + 4 motions = l'eau et les rivières toujours au cœur de nos actions !

Ce mardi 18 mai de 17h à 19h, les adhérents et sympathisants de SOS Loire Vivante-ERN France étaient en Assemblée Générale sous une forme hybride, à la fois en visioconférence et en présentiel. Près de 120 participants étaient inscrits.

Débat public sur l'avenir de l'eau

En 1^{ère} partie était organisé 1h de débat public sur la gestion, la gouvernance et l'avenir de l'eau. En effet, une grande consultation publique sur l'eau et les inondations est proposé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne jusqu'au 1^{er} septembre (voir annexe). La parole est donnée aux citoyens pour recueillir leurs avis sur la gestion de l'eau. SOS Loire Vivante le fait savoir et tente de rendre plus accessible ce sujet complexe et vaste !

Pour répondre aux 4 grandes questions de la consultation (voir annexe), Aymeric Dupont de l'Agence de l'Eau et Olivier Cornet des services de l'Etat ont donné des clés de compréhension sur la qualité de l'eau, son partage, le risque inondation, la gouvernance... et surtout ont répondu à un flot ininterrompu de questions ! Il y en a eu tellement, qu'il a été décidé d'organiser prochainement une nouvelle visioconférence dédiée à ce sujet. L'idée est de sensibiliser des personnes intéressées pour qu'elles deviennent à leur tour des « ambassadeurs de l'eau » avec pour rôle d'encourager et d'accompagner leurs proches à participer à la consultation sur la gestion de l'eau.... Avis aux amateurs !

Le témoignage inspirant d'une aventurière sur la Loire

Anaëlle Marot, une jeune aventurière engagée pour l'eau (Projet Azur, voir annexe) a apporté, en direct des gorges de la Loire (près d'Andrézieux-42), le témoignage de son expérience en cours : elle descend et remonte pendant 4 mois la Loire à pied, en canoë et en vélo pour sensibiliser aux pollutions plastiques. Elle est aussi notre ambassadrice pour relayer, lors de ses rencontres et ramassages collectifs de déchets, l'importance de s'impliquer en donnant son avis sur la politique de l'eau car elle impacte notre quotidien !

Un message engagé du président

Roberto Epple a lancé dans son rapport moral « *le changement climatique laisse craindre une rude "concurrence" autour des usages de l'eau. Il va falloir réapprendre le partage de l'eau et éviter de retomber dans une politique de gestion de l'offre, c'est à dire stocker l'eau artificiellement. Des barrages ? Des retenues collinaires, plus d'énergie hydro renouvelable à tout prix ? On entend déjà les premières voix s'élever. Trop peu nombreux sont les gens qui ont compris qu'il faut passer par un changement du modèle de développement (...)* Notre association s'investira avec d'autres ONG pour bâtir des stratégies nouvelles, adaptées aux nouveaux enjeux émergents et continuera ce qu'elle a toujours fait : s'opposer, informer, et proposer ! Avec vous ! » (voir texte complet en annexe)

4 motions votées par l'Assemblée Générale

- > Motion 1 : Non à l'extension de la Carrière Jalicot/Eurovia à Solignac sur Loire (43)
 - > Motion 2 : Pour l'intégration de la protection des eaux profondes en période de sécheresse dans l'arrêté du Préfet du Puy de Dôme (63)
 - > Motion 3 : Pour une gouvernance parallèle au Plan Loire
 - > Motion 4 : Alerter nationalement de l'offensive historique contre les rivières vivantes
- Voir détails des motions en annexe.

Notre rapport d'activité est disponible sur notre site internet www.sosloirevivante.org

C'est quoi la consultation publique sur l'eau ?

Qualité de l'eau, préservation des rivières, nappes, plans d'eau, lacs, littoraux, partage de la ressource, aménagement du territoire et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ? Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

Après consultation, ces documents seront adoptés début 2022 pour la période 2022-2027. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne (vaste territoire s'étendant des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire national métropolitain et 13 millions d'habitants). Pour participer, rendez-vous sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr pour répondre au questionnaire en ligne.



Les 4 questions de la consultation posées au public

Question 1

Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures.
 - Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.
 - Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses.
 - S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.
- complètement assez peu pas du tout

Question 2

Atteindre les objectifs du Sdage suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils être adéquats ?

- complètement assez peu pas du tout

Question 3

Dans un contexte de changement climatique, le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- accroître la sécurité des populations face aux inondations
 - réduire le coût des dommages
 - accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés
- complètement assez peu pas du tout

Question 4

Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

- oui non Si oui lesquelles ?

Anaëlle Marot et le projet Azur

Après une semaine de marche en autonomie au plus près de la Loire, au départ du Mont Gerbier de Jonc, Anaëlle est arrivée à Beauzac où SOS Loire vivante l'a accueillie durant la semaine du 10 au 17 mai pour l'aider à organiser son périple sur la Loire en canoë jusqu'à l'estuaire puis son retour aux sources en vélo : associations importantes à visiter, personnes clés à rencontrer, lieux incontournables, luttes citoyennes à ne pas rater ...

Anaëlle s'est dit inspirée par SOS Loire Vivante et son combat pour la Loire vivante, comme en témoigne un de ses post Instagram (ci-contre).

En plus de sensibiliser sur les pollutions plastiques en organisant des ramassages de déchets collectifs tous les dimanches, **elle est notre ambassadrice** pour sensibiliser les gens qu'elle rencontre à donner leur avis à la consultation publique sur l'eau car cette politique touche notre quotidien et définit le monde que nous voulons.

Pour tout savoir consulter sa page internet : <https://www.projetazur.com/>

Également sur Instagram et Facebook

projetazur #Repost @anaellemarot with @make_repost · · · Mon ressenti après 14 jours près d'elle : La Loire est vivante, puissante et terriblement inspirante. Elle inspire de grandes luttes écologistes, des aventuriers et artistes, elle est le paradis des pêcheurs et naturalistes. 🍷 Militantisme Ici à Serre de la Fare s'est battu pendant 5 ans un collectif de riverains contre un projet de barrage qui n'aurait qu'apauvri le territoire et ses habitants (toutes espèces confondues). D'Irréductibles villageois ils sont devenus légende internationale. Entourés de juristes, scientifiques et de la presse, ils ont l'opinion publique avec eux ainsi que le soutien des gouvernements voisins. Ils ont gagné une victoire contre Goliath. C'est le collectif @sosloirevivante . Merci pour votre soutien, tout l'énergie que vous me donnez, je la transmettrai à mon tour 📖 Dessins extraits du livre : L'EAU VIVE, Un grand combat écologique aux sources de la Loire d'AlainBujak et @DamienRoudeau Suivez les aventures du collectif @projetazur #projetazur Méditerranée 2021 : @carouledesource Loire 2021 : @anaellemarot -- @sportplanetemaif @lafuma #outdoorsentinels

Rapport moral du Président

« Chers membres de SOS Loire Vivante, c'est un réel plaisir de vous accueillir à notre 32^{ième} Assemblée Générale. Oui, la 32^{ième}, et j'ai eu l'honneur de présider la plupart d'entre elles. L'année prochaine, ce sera ma 25^{ième} ! Il est temps de préparer d'avantage la succession, une transmission qui est entamée.

Notre visioconférence est un événement hybride : près de 12 personnes sont physiquement présentes dans nos bureaux, les autres sont avec nous depuis leur ordinateur ou leur téléphone. Et nous avons un grand nombre de votes par correspondance ou de pouvoirs. Au total, pas loin de 100 personnes participent sous une forme ou l'autre.

Je souhaite aussi la bienvenue à la représentante de notre commissaire au compte qui nous dira un mot plus tard. Hélène Chandes, notre administratrice, prend le rôle de secrétaire de l'AG, et moi, je vais présider cette session avec le soutien de notre directeur Simon Burner.

L'année 2020 a bien sûr été marquée par le Covid. Grâce à notre flexibilité, à l'aide de l'État et à la grande compréhension de nos partenaires, nous avons bien traversé l'année et pu accomplir un travail considérable. J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer ma haute estime envers l'engagement de tous nos bénévoles, des membres du CA et de Simon Burner, notre directeur extraordinaire et de toute l'équipe des salariés-militants. Un grand MERCI à tous !

Il y a eu de nombreux points positifs, je les ai décrits dans l'édito de notre dernière lettre d'information aux adhérents. Cependant, j'aimerais revenir sur certains de ces points.

Pour commencer, au niveau européen, les ONG et les citoyens de l'UE ont réussi à convaincre la Commission que le DCE, exemplaire au niveau mondial, serait prolongée sans modification. Nous avons participé à cette campagne victorieuse.

Ensuite, il y a eu notre voyage d'étude annuel, cette fois le long de la rivière Cher, qui a été de nouveau très réussi. Quel plaisir de retrouver ensemble après le premier confinement !

Puis, deux de nos combats de longue date ont été couronnés de succès :

- Le barrage de Poutès a été partiellement arasé, équipé avec des vannes amovibles qui seront pour la première fois levées en décembre afin de laisser les saumons poursuivre leur voyage vers l'amont.
- L'autre succès concerne la campagne Sélune libre. Figurez-vous qu'aujourd'hui, le barrage de Vezins, un mur de 37m de haut, n'existe plus : c'est le plus grand effacement de barrage d'Europe ! Et le deuxième barrage restant sera détruit dans les mois qui viennent.

Sur la Sélune et l'Allier, ce sont donc presque 300 km de rivières qui ont été reconnectés, c'est une contribution importante aux efforts faits pour atteindre l'objectif européen de libérer 25 000 km de cours d'eau d'ici 2030.

N'oublions pas non plus la BD « L'Eau Vive » qui relate notre combat d'une façon très romanesque, pas toujours fidèle aux détails c'est vrai, mais elle réussit à raconter l'histoire et l'ambiance. Dans l'ensemble, la BD est très bien accueillie. Il est dommage que nous n'ayons pas pu lire le livre avant sa publication, cela nous aurait permis de corriger certains hics. La BD nous aidera à transmettre l'histoire de notre lutte aux générations futures.

En 2020, nous avons commencé à scanner et à cataloguer nos archives, notamment les documents et les dizaines de milliers de photos et vidéos. Le travail sera encore long. Cela nous aidera à illustrer le livre de témoignages de SOS Loire vivante, qui n'est toujours pas terminé car ralenti par le Covid. Vers la fin de l'année, Jean François et moi-même soumettrons les textes et les illustrations au CA et aux membres intéressés. Ensuite, l'impression pourra avoir lieu. Le financement n'est pas encore totalement assuré, mais il est en bonne voie.

Le Covid nous a rendu inventifs. Nos Webinaires et même nos propres vidéos en ligne ont été très appréciés, notamment le Webinaire sur le partage de l'eau sur le secteur du Massif Central, un prélude pour s'attaquer à la question de Montpezat et le détournement de l'eau vers l'Ardèche. Une deuxième édition est d'ailleurs prévue pour l'automne. Ce sera une étape supplémentaire dans notre campagne pour un nouveau Montpezat. Rappel : La concession de Montpezat expire en 2028 !

Le travail sur nos statuts suite à notre dernière AG 2020 est terminé. Nous avons présenté nos statuts à l'Etat afin d'obtenir le statut de l'intérêt public au lieu de celui d'intérêt général. Nous attendons l'acceptation.

Le côté négatif du bilan, en plus du Covid, est sans doute le fait que nous n'avons pas avancé d'un iota sur nos projets de Réserve de Biosphère et de Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire. Même destin que le Projet du Parc Naturel Régional du Haut-Allier.

Un autre point qui nous chagrine, c'est la continuation de la baisse, non pas de l'intérêt porté à notre association plus connue et reconnue que jamais, mais celle du nombre des adhérents à jour de leur cotisation. Une tendance observée chez l'ensemble des associations depuis des années. Nous allons tenter d'y remédier.

L'état de nos rivières commence heureusement à s'améliorer lentement, mais de nouvelles menaces se profilent à l'horizon. Dans le cortège du changement climatique, on attend moins d'eau dans les cours d'eau et davantage d'extrêmes : des sécheresses et des inondations accentuées et un stress hydrique grandissant dans beaucoup de régions.

Pour exemple, 25 à 30 % d'eau en moins dans la Loire. Cela laisse craindre une rude "concurrence" autour des usages de l'eau. Il va falloir réapprendre le partage de l'eau et éviter de retomber dans une politique de gestion de l'offre, c'est à dire stocker l'eau artificiellement. Des barrages ? Des retenues collinaires, plus d'énergie hydro renouvelable à tout prix ? On entend déjà les

premières voix s'élever. Peu nombreux sont les gens qui ont compris qu'il faut passer par le changement du modèle de développement, de l'agriculture, du mode de vie.

Notre association s'investira avec d'autres ONG pour bâtir des stratégies nouvelles, adaptées aux nouveaux enjeux émergents et continuera ce qu'elle a toujours fait : S'opposer, informer, et proposer ! Avec vous ! »

Les 4 motions

> **Motion 1 : Non à l'extension de la Carrière Jalicot/Eurovia à Solignac sur Loire (43)**

Contexte : La Commune de Solignac sur Loire souhaite, sur demande de Jalicot /Eurovia, modifier une nouvelle fois son PLU afin de pouvoir s'agrandir sur 4, 5 ha de terres agricoles de haute qualité sur le plateau et la plaine de Mussic/Collandre, juste à côté du site de Serre de la Fare.

Il y a 2 ans notre association et des partenaires ont réussi à faire annuler le même projet par une décision du tribunal administratif.

L'Assemblée Générale 2021 de SOS Loire vivante soutient le Collectif des paysans pour la défense des terres agricoles dans son combat contre l'extension de la carrière. SOS Loire vivante renouvelle sa propre opposition contre ce projet dépassé, situé en partie en zone de protection européenne Natura 2000, bordant la future Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire et demande la fermeture définitive de la carrière. Elle encourage la commune de Solignac sur Loire à bâtir un projet alternatif, comme une centrale photovoltaïque sur les zones déjà exploitées et détruites.

> **Motion 2 : Pour l'intégration de la protection des eaux profondes en période de sécheresse dans l'arrêté du Préfet du Puy de Dôme (63)**

Contexte : La préservation des eaux souterraines est encadrée par le code de l'environnement, c'est un enjeu majeur pour fournir en eau potable les populations, enjeu accentué par le changement climatique et les sécheresses répétées. Le collectif Eau Bien Commun 63 sollicite SOS Loire Vivante pour mener un recours contre le Préfet du Puy Dôme qui n'a pas intégré cela dans son projet arrêté. Cela concerne notamment les fameuses eaux de Volvic.

L'Assemblée Générale 2021 de SOS Loire Vivante décide d'apporter son soutien au combat du Collectif Eau Bien Commun 63 et autres associations pour la sauvegarde de l'environnement. Elle mandate le CA pour rejoindre les signataires du recours gracieux, à l'encontre de l'arrêté cadre N° 2021 0587 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage pris par le préfet du Puy de Dôme le 31/03/21 et étudier sa participation à un recours contentieux contre l'arrêté cadre sécheresse 2021.

> **Motion 3 : Pour une gouvernance parallèle au Plan Loire**

Contexte : Un nouveau Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) vient d'être mis en place pour la période de 2021-2027. Après une mobilisation forte des associations dans la phase de préparation de ce nouveau plan et la remise d'une pétition de 10 000 signatures auprès des gestionnaires du PLGN demandant une vraie implication des citoyens dans la gouvernance du projet, nous constatons qu'une nouvelle fois qu'aucune de nos propositions a été retenue.

L'Assemblée Générale 2021 de SOS Loire Vivante constate avec consternation que le Plan Loire Grandeur Nature reste un pur instrument financier de l'Etat, qui certes permet de mener des projets en faveur d'une Loire vivante, mais il est dépourvu de vrais outils de concertation et de moyens adéquats pour la mettre en place. L'Assemblée Générale missionne le CA pour lancer un appel au monde associatif pour créer une gouvernance parallèle et promouvoir l'idée d'une plateforme autonome de réflexion et d'actions à l'échelle du bassin de la Loire.

> **Motion 4 : Alerter nationalement de l'offensive historique contre les rivières vivantes**

Contexte : Certains élus nationaux veulent sacrifier nos rivières pour une production d'hydroélectricité dérisoire, certes bas carbone, mais le plus souvent très destructrice et au profit d'intérêts privés !

Un amendement de la loi Climat Résilience vise à préserver les moulins en bloquant les financements publics permettant la restauration des cours d'eau. Ce texte aberrant remet brutalement en cause 25 ans de politique nationale de la restauration de la biodiversité et des rivières.

Le Collectif Rivières Naturelles, composé d'associations, de professionnels et de citoyens, coordonné par SOS Loire Vivante a lancé une pétition qui atteint bientôt les 3 000 signatures !

L'Assemblée Générale 2021 de SOS Loire Vivante décide de confier au Bureau l'implication et la participation de l'association au courrier du Collectif Rivières Naturelles demandant le retrait pur et simple de l'amendement, destiné à tous les députés et sénateur avant l'adoption du projet de loi dite climat-résilience ainsi que d'étudier toute forme d'action nécessaire (par exemple : communiqué de presse, débat public par webinaire, concertation inter-associative...) et d'organiser l'opposition à toute nouvelle tentative à venir.